

Plan d'action de Lima pour le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO et son Réseau mondial des Réserves de biosphère (2016-2025)

Le Plan d'action de Lima pour le Programme pour l'homme et la biosphère (MAB) et son Réseau mondial des réserves de biosphère (2016-2025) prévoit une série d'actions complète mais succincte visant à garantir la mise en œuvre efficace de la stratégie du MAB 2015-2025 adoptée par le CIC du MAB lors de sa 27^e session (UNESCO, Paris, 8-12 juin 2015) et adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa 38^e session (UNESCO, Paris, 3-18 novembre 2015).

La stratégie du MAB 2015-2025 et le Plan d'action de Lima 2016-2025 s'inscrivent tous deux dans la continuité de la stratégie de Séville et du Cadre statutaire du Réseau mondial des réserves de biosphère (WNBR) et prennent appui sur les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère (2008-2013).

Stratégie du MAB 2015-2025

La stratégie du MAB prévoit que, dans les dix prochaines années, le programme MAB va axer son soutien aux États membres et aux parties prenantes sur la préservation de la biodiversité, la restauration et le renforcement des services écosystémiques et la promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles, sur l'établissement d'économies et de sociétés durables, saines et équitables et d'établissements humains prospères en harmonie avec la biosphère, sur l'accès à la science de la biodiversité et de la durabilité, à l'éducation au service du développement durable et au renforcement des capacités et sur les moyens d'atténuer le changement climatique et les autres aspects du changement climatique mondial et de s'y adapter.

Le programme MAB va mettre à profit les leçons offertes par la science de la durabilité et l'éducation et communiquer et partager les informations de façon ouverte, moderne et transparente. L'un des principaux objectifs sera de veiller à ce que son Réseau mondial des réserves de biosphère (WNBR) regroupe bien des modèles de développement durable en améliorant la gouvernance, la coopération et la mise en réseau au sein du MAB et du WNBR, en développant des partenariats externes efficaces pour garantir la viabilité à long terme et en introduisant une procédure de bilan périodique pertinente afin que tous les membres du réseau respectent les normes fixées.

Vision et mission du programme MAB

Notre vision est celle d'un monde où les hommes ont conscience de leur avenir commun et de leur interaction avec notre planète et agissent de façon collective et responsable pour construire des sociétés prospères en harmonie avec la biosphère. C'est cette vision que défendent le programme MAB et son Réseau mondial des réserves de biosphère (WNBR) à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves de biosphère.

Notre mission pour la période 2015-2025 consiste à :

- développer et renforcer des modèles de développement durable dans le WNBR ;
- partager les expériences faites et les leçons apprises pour faciliter la diffusion et l'application mondiale de ces modèles ;
- soutenir l'évaluation et la gestion, les stratégies et les politiques de de qualité relatives au développement durable et à la planification, ainsi que des institutions fiables et solides ;
- aider les États membres et les parties prenantes à atteindre les Objectifs de développement durable le plus rapidement possible grâce aux expériences du WNBR, en particulier en explorant et testant des politiques, des technologies et des innovations favorisant la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles et la réduction et l'adaptation au changement climatique.

Le Plan d'action de Lima et l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses Objectifs pour le développement durable

Conformément à sa vision et à sa déclaration de mission, le Plan d'action de Lima accorde une place importante à la réalisation des Objectifs de développement durable et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable au sein des réserves de biosphère et ailleurs, grâce à la diffusion mondiale des modèles de durabilité développés dans les réserves de biosphère.

Structure et mise en œuvre du Plan d'action de Lima 2016-2025

Le Plan d'action de Lima est présenté comme une matrice, structurée autour des domaines d'action stratégiques prévus par la stratégie du MAB 2015-2025. Il établit les résultats, les actions et les réalisations visés, qui contribueront à la mise en œuvre efficace des objectifs stratégiques prévus par la stratégie du MAB. Il désigne également les entités qui portent la principale responsabilité de la mise en œuvre, ainsi que les échéances et les indicateurs de performance.

Les comités nationaux du MAB et les réseaux du MAB, auxquels la stratégie du MAB et le Plan d'action de Lima serviront de références principales, sont fortement encouragés à préparer leurs propres stratégies et plan d'actions. Ces documents doivent tenir compte des réalités et impératifs nationaux et régionaux et contribueront aussi bien à gérer ces derniers qu'à mettre en œuvre le Plan d'action de Lima au niveau mondial.

Plan d'action de Lima pour le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO et son Réseau mondial des réserves de biosphère (2016-2025)

* Les partenaires externes au MAB sont indiqués en italique.

Résultat	Action	Réalisations	Responsabilité*	Échéance	Indicateur de performance
Domaine d'action stratégique A. Un Réseau mondial des réserves de biosphère composé de sites efficaces servant de modèles en matière de développement durable					
A1. Les réserves de biosphère (RB) sont reconnues comme des modèles contribuant à la mise en œuvre des Objectifs pour le développement durable (ODD) et des accords multilatéraux sur l'environnement (AME)	A1.1. Promouvoir les RB comme sites contribuant activement à la mise en œuvre des ODD	Les RB ont apporté une contribution mesurable à la mise en œuvre des ODD, qui peut essaimer ailleurs, y compris à plus grande échelle	États membres, autorités nationales, RB	2016-2025	Nombre de RB ayant pris des initiatives ou mené des activités spécifiques pour contribuer aux ODD ; concept des RB présent dans les programmes nationaux de développement
	A1.2. Promouvoir les RB comme sites contribuant activement à la mise en œuvre des AME, en incluant les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité	Les RB sont gérées et soutenues en vue de garantir leur contribution efficace à la mise en œuvre des AME	Secrétariat du MAB, États membres, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, RB	2016-2025	Nombre de RB ayant pris des initiatives ou mené des activités pour contribuer à la mise en œuvre des AME, en incluant les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité
	A1.3. Créer des alliances au niveau local, régional et international pour conserver la biodiversité en faveur des populations locales, en prenant en compte les droits des populations autochtones	Le MAB et les RB ont créé ou rejoint des alliances visant à préserver la biodiversité et bénéficier aux populations locales et autochtones	États membres, autorités nationales et sous-nationales, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, RB	D'ici fin 2018	Nombre de RB faisant partie d'alliances promouvant la conservation et le développement
	A1.4. Faire des RB des sites prioritaires/ observatoires pour mener des recherches sur le changement climatique, le surveiller, le limiter et s'y adapter, notamment en soutien de l'Accord de Paris COP21 dans le cadre de la CCNUCC	Les RB servent de sites prioritaires et d'observatoires pour lutter contre le changement climatique à l'aide des écosystèmes	États membres, autorités nationales, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, RB	D'ici fin 2020	Nombre de projets liés au changement climatique mis en œuvre dans les RB ; nombre de stratégies nationales sur le changement climatique reconnaissant le rôle des RB
	A1.5. Promouvoir les initiatives vertes/durables/d'économie sociale dans les RB	Initiatives de développement durable inclusives et englobant l'environnement ; labels spéciaux créés pour les produits et les services qui soutiennent les objectifs des RB	RB, <i>Secteur des entreprises</i>	2016-2025	Nombre de RB promouvant les initiatives vertes/durables/d'économie sociale ; nombre d'initiatives économiques mises en œuvre dans les RB



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
sur l'Homme
et la biosphère

Le Plan d'action de Lima a été approuvé lors du
4ème Congrès mondial des Réserves de
biosphère le 17 mars 2016 et adopté par le 28^{ème}
CIC-MAB le 19 mars 2016 à Lima, Pérou

Résultat	Action	Réalisations	Responsabilité*	Échéance	Indicateur de performance
	A1.6. Mener des recherches et garantir la préservation à long terme des systèmes socio-écologiques des RB, notamment par la restauration et une gestion appropriée des écosystèmes dégradés	Les systèmes socio-écologiques des RB sont bien préservés et maintenus	États membres, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, RB	2016-2025	Nombre de pays ayant une législation nationale relative au maintien des systèmes socio-écologiques dans les aires centrales et les zones tampons des RB ; superficie des écosystèmes restaurés
A2. Sélection, planification et mise en œuvre ouverte et participative des RB	A2.1. Fournir des orientations pour que les États membres puissent appliquer le concept de RB et mettre en œuvre efficacement le plan d'action	Orientations opérationnelles qui donnent un cadre global tenant compte des spécificités régionales et nationales	Secrétariat du MAB en consultation avec les membres du CIC du MAB	Fin 2017	Adoption des lignes directrices par le CIC du MAB en 2018
	A2.2. Veiller à ce que les processus de sélection, conception, planification et nomination des réserves de biosphère soient ouverts et participatifs, incluent tous les acteurs concernés, tiennent compte des pratiques, traditions et cultures locales et reposent sur des données scientifiques	Les dossiers de proposition de RB et plans de gestion des RB sont élaborés et mis en œuvre selon le principe d'approche participative, tenant compte des pratiques, traditions et cultures locales et fondés sur des données scientifiques	États membres, autorités nationales et sous-nationales, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, RB	2016-2025	Nombre d'orientations et/ou de politiques nationales pour soutenir le processus menant à la désignation des RB
	A2.3. Veiller à ce que les processus de mise en œuvre, gestion, suivi et de bilan périodique des RB soient ouverts et participatifs et tiennent compte des pratiques, traditions et cultures locales	Les structures de gestion, plans et rapports de bilan des RB sont élaborés et mis en œuvre selon le principe d'approche participative, tenant compte des pratiques, traditions, cultures et participants locaux	Chaque RB, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO	2016-2025	Nombre de RB où les nouveaux processus apparaissent de façon évidente dans les structures de gestion, plans et rapports de bilan périodique
	A2.4. Veiller à ce que les RB aient des plans de communication clairs et des mécanismes pour les mettre en œuvre	Des plans et mécanismes de communication des RB garantissent la communication entre les gestionnaires des RB, et les parties prenantes et les réseaux du MAB	Chaque RB, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO	2016-2025	Nombre de RB ayant un plan de communication ; nombre de RB ayant un mécanisme externe de communication officiel
A3. Intégration des RB à des législations, politiques et/ou programmes pertinents complétés par un soutien au fonctionnement des RB	A3.1. Reconnaître les RB dans les législations, politiques et/ou programmes au niveau national et/ou sous-national	Intégration des RB à la législation, aux politiques et/ou programmes nationaux et régionaux liés au développement, à l'aménagement du territoire, à l'environnement d'autres secteurs	États membres, autorités nationales et sous-nationales, comités nationaux du MAB, RB	2016-2025	Nombre d'États membres dont la législation nationale renvoie aux RB ; nombre de références aux RB dans les politiques et/ou programmes



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
sur l'Homme
et la biosphère

Le Plan d'action de Lima a été approuvé lors du
4ème Congrès mondial des Réserves de
biosphère le 17 mars 2016 et adopté par le 28^{ème}
CIC-MAB le 19 mars 2016 à Lima, Pérou

Résultat	Action	Réalisations	Responsabilité*	Échéance	Indicateur de performance
	A3.2. Soutenir la gouvernance et des structures de gestion efficaces dans chaque RB	Ressources humaines et financières fournies à l'autorité ou au mécanisme chargés de la mise en œuvre de la politique/du plan de gestion de la RB	Autorités nationales et sous-nationales	2016-2025	Nombre de RB disposant d'un budget annuel et d'un effectif adéquats
A4. Accès à la recherche, à l'apprentissage pratique et aux formations en soutien à la gestion des RB et au développement durable dans les RB	A4.1. Créer des partenariats avec les universités/instituts de recherche pour mener des recherches, notamment avec les Chaires et Centres UNESCO	Partenariats créés, maintenus, renforcés ; activités de renforcement des capacités organisées	RB, comités nationaux du MAB, <i>universités partenaires, instituts de recherche, etc.</i>	D'ici fin 2020	Nombre de partenariats stratégiques et fonctionnels ; nombre de publications ; nombre d'activités liées à la formation et au renforcement des capacités
	A4.2. Créer des partenariats avec les organismes d'éducation et de formation, notamment avec les Chaires et Centres UNESCO et les écoles associées, pour entreprendre des activités d'éducation, de formation et de renforcement des capacités destinées aux parties prenantes des RB, dont leurs gestionnaires, et qui tiennent compte des ODD	Partenariats créés, maintenus, renforcés ; cycles et programmes d'éducation et de formation mis en œuvre	RB, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, <i>organismes d'éducation et de formation, dont ceux prenant part au Programme d'action global pour l'EDD</i>	D'ici fin 2020	Nombre de partenariats ; nombre d'activités et de programmes de formation au niveau national et des RB
	A4.3 Fournir une infrastructure de recherche adaptée dans chaque RB	Activités de recherche menées et résultats obtenus qui enrichissent la gestion et les connaissances des RB	RB, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO	D'ici fin 2020	Nombre de résultats issus des recherches applicables à la gestion et à la formation
	A4.4. Identifier et promouvoir les bonnes pratiques du développement durable, identifier et mettre un terme aux pratiques non durables dans les RB	Identifier les bonnes pratiques et celles non durables grâce à la recherche, et partager les leçons apprises pour soutenir la gestion des RB	RB, comités nationaux du MAB, autorités nationales et infranationales <i>universités partenaires, instituts de recherche, entreprises privées etc.</i>	2016-2025	Nombre de bonnes pratiques identifiées ; nombre de pratiques non durables écartées
	A4.5. Encourager la collaboration des gestionnaires, communautés locales et autres parties prenantes des RB pour élaborer et mettre en œuvre des projets qui soutiennent la gestion et le développement durable de leur RB	Projets de recherche collaboratifs entrepris ; résultats des recherches intégrés aux plans de gestion	RB, autorités nationales et sous-nationales, <i>instituts de recherche</i>	2016-2025	Nombre de RB ayant des projets de recherche collaboratifs ; nombre de mesures de développement favorisées par la recherche



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
sur l'Homme
et la biosphère

Le Plan d'action de Lima a été approuvé lors du
4ème Congrès mondial des Réserves de
biosphère le 17 mars 2016 et adopté par le 28^{ème}
CIC-MAB le 19 mars 2016 à Lima, Pérou

Résultat	Action	Réalisations	Responsabilité*	Échéance	Indicateur de performance
A5. Viabilité financière des RB	A5.1. Élaborer un plan de développement (<i>business plan</i>) pour chaque RB, axé sur la création de revenus et des partenariats efficaces avec des bailleurs de fonds potentiels	Plan de développement élaboré	RB, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, autorités nationales et sous-nationales	D'ici fin 2018	Nombre de RB ayant un plan de développement
	A5.2. Mettre en œuvre le plan de développement pour générer des revenus	Plan de développement mis en œuvre	RB, autorités nationales, autres parties prenantes	2019-2025	Part du budget des RB générée par les RB ; nombre de RB ayant un financement durable
	A5.3. Renforcer les contributions financières nationales et sous-nationales aux RB	Engagement national et/ou sous-national explicite en faveur du financement des RB	Comités nationaux du MAB, autorités nationales et sous-nationales	2016-2025	Nombre de RB ayant un financement durable
A6. Fonctionnement efficace du Réseau mondial des réserves de biosphère, respect du Cadre statutaire par toutes les RB	A6.1. Mettre en œuvre une procédure de bilan périodique efficace telle que définie par le Cadre statutaire	Procédure de bilan périodique mise en œuvre conformément au Cadre statutaire	Autorités nationales et sous-nationales, RB, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO	2016-2025	Nombre de RB respectant le Cadre statutaire sur la base de rapports de bilan périodique envoyés dans les délais
	A6.2. Appliquer les processus de gestion adaptative dans les RB	Processus de gestion adaptative appliqués par les RB	RB, autorités nationales et sous-nationales	2016-2025	Nombre de RB appliquant les principes de gestion adaptative, prouvés par les rapports de bilan périodique
A7. RB reconnues comme sources et gardiennes des services écosystémiques	A7.1. Identifier les services écosystémiques et favoriser leur existence à long terme, notamment de ceux qui favorisent la santé et le bien-être	Actions mises en œuvre pour faciliter la prestation de services écosystémiques par les RB	États membres, autorités nationales et sous-nationales, RB	2016-2025	Qualité et quantité des services écosystémiques fournis par les RB tels qu'indiqués dans les bilans périodiques
	A7.2. Mettre en œuvre des mécanismes pour des paiements pour services environnementaux (PSE) équitables	Mécanismes pour des PSE équitables mis en œuvre dans les RB	États membres, autorités nationales et sous-nationales et RB	2016-2025	Nombre de RB ayant mis en œuvre des systèmes de PSE
	A7.3. Mettre en œuvre des programmes pour préserver, maintenir et promouvoir les espèces et variétés qui ont une valeur économique et/ou culturelle et sur lesquelles reposent les services écosystémiques	Initiatives soutenant ces objectifs ou les incluant à d'autres objectifs mis en œuvre	RB, États membres, autorités sous-nationales, autres parties prenantes	2016-2025	Nombres d'initiatives par RB visant à améliorer le statut d'espèces qui ont une valeur économique et/ou culturelle

Résultat	Action	Réalisations	Responsabilité*	Échéance	Indicateur de performance
Domaine d'action stratégique B. Collaboration et mise en réseau inclusive, dynamique et axée sur les résultats au sein du programme MAB et du Réseau mondial des réserves de biosphère					
B1. Gestionnaires/coordinateurs efficaces des RB et parties prenantes des RB engagées	B1.1. Mettre en place des programmes mondiaux d'éducation, de renforcement des capacités et de formation	Programmes mondiaux d'éducation, de renforcement des capacités et de formation créés et opérationnels	Secrétariat du MAB, réseaux régionaux et thématiques du MAB	2016-2025	Nombre de programmes créés ; nombre d'événements et de participants
	B1.2. Mettre en place des programmes régionaux d'éducation, de renforcement des capacités et de formation	Programmes régionaux d'éducation, de renforcement des capacités et de formation créés et opérationnels, cours universitaires compris	Secrétariat du MAB, bureaux hors Siège de l'UNESCO, réseaux régionaux et thématiques, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, universités	2016-2025	Nombre de programmes créés ; nombre d'événements et de participants et RB représentées
B2. Réseaux régionaux et thématiques inclusifs	B2.1. Garantir la participation de toutes les parties prenantes concernées aux réseaux régionaux et thématiques	Mesures prises lors des réunions des réseaux régionaux et thématiques pour garantir une participation élargie des parties prenantes	Réseaux régionaux et thématiques	2016-2025	Nombre et origine des participants aux réseaux
B3. Réseaux régionaux et thématiques disposant de ressources adaptées	B3.1. Élaborer un plan de développement pour chaque réseau	Plan de développement élaboré pour chaque réseau	Réseaux régionaux et thématiques	D'ici fin 2018	Nombre de réseaux ayant un plan de développement
B4. Collaboration efficace au niveau régional et thématique	B4.1. Créer des conditions propices à la recherche, la mise en œuvre et la surveillance collaboratives	Groupes de travail créés pour développer des projets et des activités de recherche collaboratifs	Réseaux régionaux et thématiques	2016-2025	Nombre de groupes de travail créés ; nombre d'activités collaboratives
B5. Visibilité des réseaux régionaux et thématiques et de leurs activités	B5.1. Diffuser les résultats des activités de réseau en interne et en externe, y compris les exemples de bonnes pratiques dans les RB	Rapports des réseaux publiés, informations générées sur Internet et les réseaux sociaux	Réseaux régionaux et thématiques	2016-2025	Fréquence et nature des activités de communication pour chaque réseau
B6. Coopération transfrontalière et transnationale entre les RB	B6.1. Créer et mettre en œuvre des jumelages entre RB dans différents pays	Jumelages opérationnels créés	États membres, autorités nationales, RB, comités nationaux du MAB	D'ici fin 2018	Nombre de jumelages
	B6.2. Concevoir et mettre en œuvre des RB transfrontalières (RBT)	RBT conçues et mises en œuvre	États membres, autorités nationales, comités nationaux du MAB	D'ici fin 2020	Nombre de RBT



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
sur l'Homme
et la biosphère

Le Plan d'action de Lima a été approuvé lors du
4ème Congrès mondial des Réserves de
biosphère le 17 mars 2016 et adopté par le 28^{ème}
CIC-MAB le 19 mars 2016 à Lima, Pérou

Résultat	Action	Réalisations	Responsabilité*	Échéance	Indicateur de performance
B7. Réseau interdisciplinaire actif et ouvert de scientifiques/détenteurs de savoirs partageant la vision et la mission du MAB	B7.1. Créer un réseau international de scientifiques/détenteurs de savoirs qui travaillent dans et avec les RB et s'engagent au sein de réseaux nationaux et internationaux de scientifiques/détenteurs de savoirs	Création d'un réseau international de scientifiques/détenteurs de savoirs travaillant dans et avec les RB	Scientifiques/détenteurs de savoirs dans les comités nationaux du MAB, réseaux régionaux et thématiques, <i>autres scientifiques/détenteurs de savoirs travaillant dans/avec les RB</i>	D'ici fin 2017	Nombre et profils des membres du réseau ; liens formels entre le réseau et d'autres réseaux nationaux et internationaux de scientifiques/détenteurs de savoirs
	B7.2. Élaborer un calendrier conjoint de recherche et d'échange de connaissances pour le réseau international	Calendrier conjoint de recherche et d'échange de connaissances élaboré	Scientifiques dans les comités nationaux du MAB, RB, réseaux régionaux et thématiques	D'ici fin 2019	Qualité et contenu du calendrier de recherche conjoint ; nombre d'activités menées par le réseau

Résultat	Action	Réalisations	Responsabilité*	Échéance	Indicateur de performance
Domaine d'action stratégique C. Partenariats externes efficaces et financement durable et suffisant pour le programme MAB et le Réseau mondial des réserves de biosphère					
C1. Ressources adaptées pour le programme MAB et le WNBR	C1.1. Préparer un plan de développement et un plan marketing soumis à l'approbation du CIC	Version préliminaire du plan de développement et du plan marketing soumis au CIC en vue de leur adoption	Secrétariat du MAB	Présenté au CIC du MAB en 2018	Plan approuvé par le CIC
	C1.2. Mettre en œuvre le plan de développement et le plan marketing	Plan de développement et plan marketing mis en œuvre	Toutes les parties prenantes du MAB	À partir de 2018	Ressources financières mobilisées
C2. Reconnaissance du programme MAB comme principal partenaire de l'UNESCO et d'autres organisations internationales et des conventions visées	C2.1. Créer et profiter des conditions propices à la collaboration et aux partenariats au sein de l'UNESCO	Création, maintien et/ou renforcement de partenariats entre le MAB et d'autres programmes et entités de l'UNESCO. Programme MAB et RB mentionnés dans les documents C/4 et C/5	Secrétariat du MAB, réseaux et comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO	2016-2025	Nombre de collaborations et de partenariats au sein de l'UNESCO
	C2.2. Créer des conditions de collaboration et de partenariats avec des programmes internationaux et les conventions visées	Propositions sur la collaboration et les partenariats élaborées et partagées avec des programmes internationaux et les conventions visées	Secrétariat du MAB, réseaux et comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO	D'ici fin 2017	Nombre de collaborations et de partenariats avec des programmes internationaux
C3. RB et réseaux régionaux générant leurs propres revenus	C3.1. Organiser le renforcement des capacités à mettre en place des approches permettant de générer des revenus	Mise en place du renforcement des capacités à mettre en place des approches permettant de générer des revenus	Secrétariat du MAB, réseaux régionaux, agences nationales	2016-2025	Nombre d'événements organisés ; nombre de participants
	C3.2. Promouvoir les partenariats pour lever des fonds auprès d'entités externes ayant des objectifs compatibles avec ceux du programme MAB	Partenariats créés et financements mobilisés pour les projets qui visent l'application de politiques ou programmes externes aux RB	RB, groupes de RB, comités nationaux du MAB, réseaux régionaux	2016-2025	Nombre de RB et de réseaux régionaux menant des activités financées grâce à des partenariats
C4. Reconnaissance du programme MAB comme partenaire essentiel du secteur privé	C4.1. Définir des orientations sur les partenariats avec le secteur privé à l'adresse des comités nationaux et des RB	Orientations opérationnelles définies	Secrétariat du MAB, comités nationaux du MAB	Présentées au CIC du MAB en 2018	Adoption des lignes directrices par le CIC en 2018
	C4.2. Créer des conditions propices à la collaboration et aux partenariats avec le secteur privé qui soient ouverts, responsables et durables	Partenariats avec le secteur privé créés, maintenus et/ou renforcés	Toutes les parties prenantes du MAB	2018-2025	Nombre de collaborations et de partenariats avec le secteur privé



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
sur l'Homme
et la biosphère

Le Plan d'action de Lima a été approuvé lors du
4ème Congrès mondial des Réserves de
biosphère le 17 mars 2016 et adopté par le 28^{ème}
CIC-MAB le 19 mars 2016 à Lima, Pérou

Résultat	Action	Réalisations	Responsabilité*	Échéance	Indicateur de performance
C5. Reconnaissance du fait que le programme MAB contribue à la réalisation des objectifs des programmes de financement régionaux et nationaux	C5.1. Créer des conditions propices à des projets et activités financés par des agences de financement nationales et régionales	Préparation de propositions de projet destinées à des agences de financement régionales et nationales conformes aux objectifs communs	États membres, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, RB	2016-2025	Nombre de projets financés par des mécanismes de financement régionaux et nationaux
C6. Contribution des entrepreneurs et des entreprises sociales aux activités des RB	C6.1. Fournir des orientations et une formation aux entrepreneurs et aux entreprises sociales sur la façon de s'impliquer dans les RB	Orientations et formations fournies aux entrepreneurs et aux entreprises sociales	Comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, secrétariat du MAB, agences nationales, <i>secteur des entreprises, universités, instituts de recherche</i>	2016-2025	Nombre de pays fournissant des orientations ; nombre d'entrepreneurs concernés
	C6.2. Créer des conditions favorables pour les entrepreneurs et les entreprises sociales dans les RB, grâce à des formations, des mesures incitatives et des marchés publics	Idées, partenariats et mécanismes fournis aux entrepreneurs et aux entreprises sociales pour s'impliquer dans les RB	RB, <i>entreprises sociales, entrepreneurs, universitaires</i>	2016-2025	Nombre d'entreprises impliquées dans les RB ; nombre de mécanismes créés qui connectent les entrepreneurs aux RB ; part de financement public réduite dans les budgets des RB
C7. Reconnaissance des RB au niveau national et international	C7.1. Mener une analyse sur le renforcement de l'identité stratégique (image de marque du MAB) au niveau mondial et la mettre en place, assortie d'orientations nationales	Marque RB mondiale créée et assortie d'orientations nationales	Secrétariat du MAB, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO	D'ici fin 2018	Lancement officiel de la marque et des orientations
	C7.2. Utiliser la marque dans des produits et services conformément aux orientations nationales	Marque RB utilisée pour le marketing de biens et services conformément aux orientations nationales	RB, secrétariat du MAB, autorités nationales, comités nationaux du MAB, <i>secteur des entreprises, entreprises sociales</i>	2019-2025	Nombre de produits et de services portant la marque RB
C8. Synergies renforcées entre les RB	C8.1. Encourager la promotion et le marketing communs des produits et des services des RB entre les RB et au-delà	Informations échangées sur la disponibilité des biens et services dans les RB et dispositifs communs mis en œuvre	Autorités nationales, RB, <i>secteur des entreprises</i>	2016-2025	Nombre de plans de commercialisation communs créés ; nombre de produits et de services disponibles dans le cadre de ces plans

Résultat	Action	Réalisations	Responsabilité*	Échéance	Indicateur de performance
Domaine d'action stratégique D. Communication et partage d'informations et de données global, moderne, ouvert et transparent					
D1. Accès total aux documents, données, informations et autres supports relatifs au MAB	D1.1. Mettre en œuvre la politique d'accès ouvert adoptée par le CIC en 2014	Accès ouvert aux documents, données, informations et autres supports relatifs au MAB	Secrétariat du MAB, réseaux, États membres, autorités nationales, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, RB	D'ici fin 2016	Accès en ligne aux documents, données et autres supports ; nombre de pays ayant mis en œuvre la politique d'accès ouvert
D2. Sensibilisation accrue à tous les aspects du programme MAB	D2.1. Élaborer une stratégie de communication et un plan d'action	Stratégie de communication et plan d'action élaborés	Secrétariat du MAB, autorités nationales et sous-nationales, comités nationaux du MAB	D'ici fin 2018	Stratégie de communication et plan d'action approuvés par le CIC
	D2.2. Mettre en œuvre le plan d'action sur la communication	Plan d'action sur la communication mis en œuvre	Secrétariat du MAB, autorités nationales, comités nationaux du MAB, RB, réseaux régionaux	2019-2025	Visibilité du MAB mesurée par le nombre de visiteurs des sites du MAB et des RB, le nombre de téléchargements liés au MAB, le nombre de références au MAB dans les médias internationaux
	D2.3. Mettre en œuvre un programme de publications coordonné pour faciliter le partage de données et de connaissances	Programme de publications coordonné mis en œuvre	Secrétariat du MAB	2016-2025	Nombre de publications
	D2.4. Mettre en œuvre efficacement le site Internet du MAB (MABnet)	MABnet établi et opérationnel comme principale plateforme de communication, de données et d'informations pour le MAB, avec une politique claire en matière de données	Secrétariat du MAB	2016-2025	Mise à jour continue du contenu sur MABnet ; nombre de visiteurs sur MABnet ; nombre de téléchargements liés au MAB
D3. Engagement et portée renforcés	D3.1. Se servir des réseaux sociaux et d'autres nouvelles technologies d'information et de communication	Utilisation opérationnelle des réseaux sociaux et d'autres nouvelles technologies d'information et de communication	Autorités nationales, toutes les parties prenantes du MAB	2016-2025	Nombre d'acteurs du MAB utilisant les réseaux sociaux et d'autres technologies ; nombre moyen de posts, blogs, documents et autres activités



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
sur l'Homme
et la biosphère

Le Plan d'action de Lima a été approuvé lors du
4ème Congrès mondial des Réserves de
biosphère le 17 mars 2016 et adopté par le 28^{ème}
CIC-MAB le 19 mars 2016 à Lima, Pérou

Résultat	Action	Réalisations	Responsabilité*	Échéance	Indicateur de performance
Domaine d'action stratégique E. Gouvernance efficace du Programme MAB et du Réseau mondial des réserves de biosphère et en leur sein					
E1. Solide soutien des gouvernements des États membres à la mise en œuvre du programme MAB	E1.1. Garantir la participation active d'au moins un représentant de chaque État membre du CIC lors de chaque session du CIC du MAB	Sessions du CIC fructueuses et démocratiques	États membres, autorités nationales, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO	2016-2025	Nombre d'États membres représentés à chaque CIC
	E1.2. Fournir un appui institutionnel et des ressources pour faire en sorte que chaque comité du MAB et Réseau national des RB puissent assurer leurs missions	Comités nationaux du MAB et Réseau national des RB ayant des ressources suffisantes pour garantir leur fonctionnement	États membres, autorités nationales, commissions nationales de l'UNESCO	2016-2025	Nombre de comités du MAB et Réseau national des RB disposant de ressources adaptées
E2. Composition pluridisciplinaire des comités nationaux du MAB	E2.1. Veiller à ce que la composition de chaque comité national du MAB soit transdisciplinaire et représentative	Composition équilibrée des comités nationaux du MAB qui reflète la nature transdisciplinaire du MAB et garantit la participation des RB	Comités nationaux du MAB, États membres, autorités nationales, commissions nationales de l'UNESCO	2016-2025	Nombre de secteurs, agences et disciplines au sein de chaque comité du MAB
E3. Mise à jour régulière de l'avancement par les États membres et suivi du Plan d'action	E3.1. Soumettre un rapport biennuel au CIC qui présente les progrès réalisés dans chaque État membre, à l'aide d'un modèle fourni par le secrétariat du MAB	Rapports biennuels présentés au CIC et réalisés selon un modèle d'indicateurs de performance fourni par le Secrétariat du MAB ; rapport de suivi généré par le secrétariat du MAB sur la base des rapports nationaux	États membres, autorités nationales, comités nationaux du MAB, commissions nationales de l'UNESCO, secrétariat du MAB	2016-2025	Nombre d'États membres ayant soumis des rapports nationaux ; rapports biennuels et rapport de suivi disponibles sur MABnet
	E3.2. Évaluer la mise en œuvre du plan d'action à mi-parcours	Évaluation à mi-parcours réalisée et commentée par les parties prenantes du MAB ; elle servira de base à la mise en œuvre de la seconde partie du plan d'action	Secrétariat du MAB en consultation avec l'IOS de l'UNESCO	2020	Rapport d'évaluation à mi-parcours disponible ; rapport d'évaluation présenté et discuté au CIC
E4. Bon fonctionnement des réseaux thématiques et régionaux	E4.1. Élaborer un plan assorti d'objectifs, d'un mécanisme d'évaluation des résultats et d'un calendrier pour chaque réseau régional et thématique	Plans assortis d'objectifs et de mécanismes d'évaluation des résultats élaborés par les réseaux régionaux et thématiques	Réseaux régionaux et thématiques	D'ici fin 2017	Nombre de réseaux disposant de ressources adaptées
	E4.2. Présenter un rapport annuel au CIC sur les résultats des réseaux régionaux et thématiques	Rapport annuel sur les résultats présenté au CIC par les réseaux régionaux et thématiques	Réseaux régionaux et thématiques	2017-2025	Proportion de réseaux ayant présenté un rapport sur leurs résultats ; Proportion de rapports annuels des réseaux régionaux et thématiques disponibles sur MABnet



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
sur l'Homme
et la biosphère

Le Plan d'action de Lima a été approuvé lors du
4ème Congrès mondial des Réserves de
biosphère le 17 mars 2016 et adopté par le 28^{ème}
CIC-MAB le 19 mars 2016 à Lima, Pérou